



PARENTS À L'ÉCOLE VOUS AVEZ UN RÔLE À JOUER !

VOUS ÊTES PARENT D'ÉLÈVE ?

Sachez que **VOUS AVEZ UN RÔLE À JOUER** dans la vie scolaire de votre enfant et qu'il existe de multiples façons de s'impliquer dans la vie quotidienne de l'école.

● Pourquoi s'impliquer dans la vie scolaire de votre enfant ?

- **POUR LUI MONTRER QUE VOUS VOUS INTÉRESSEZ** à ce qu'il fait et que sa scolarité vous importe
- **POUR RENFORCER** sa sécurité affective
- **ET FAVORISER** ainsi sa réussite scolaire

Vous deviendrez alors
UN VÉRITABLE COÉDUCATEUR
de votre enfant !

● Qu'est-ce que la coéducation ?

La coéducation, c'est une **collaboration étroite** entre les parents et les professionnels de l'éducation visant la **réussite scolaire des élèves** et leur épanouissement.

Cette collaboration implique une **responsabilité partagée** entre tous les acteurs : parents et professionnels de l'éducation. En tant que parent, vous êtes plus qu'un partenaire de l'école, vous êtes un **COÉDUCATEUR** qui prend part à l'éducation de son enfant.

● Comment m'investir dans l'école de mon enfant ?

DE MULTIPLES POSSIBILITÉS S'OFFRENT À VOUS :

- **FAIRE PARTIE** de l'association de parents d'élève et peut-être même devenir parent élu
- **ACCOMPAGNER** les sorties de votre enfant
- **PARTICIPER** aux différentes rencontres et réunions de l'école
 - **CONTRIBUER** à des collectes de fonds en organisant des ventes de gâteaux, des brocantes solidaires...
 - **PARTICIPER** aux actions mises en place par l'école pour les familles : café des parents, kermesses, ateliers dans les classes...
 - **S'IL N'EXISTE PAS OU PEU D'ACTIONS :** soyez force de proposition !

● J'ai peu de temps disponible, comment faire ?

Il est parfois difficile de concilier son travail avec les horaires de l'école. **Ne culpabilisez pas et faites de votre mieux !**

- **ACCOMPAGNEZ LA CLASSE** de votre enfant à une sortie
- ou **PARTAGEZ VOS COMPÉTENCES** de cuisinier, de musicien, de communicant pour aider lors d'événements !

Toutes les actions, même ponctuelles, **sont les bienvenues** et auront du sens pour le parcours scolaire de votre enfant.

● Je ne me sens pas légitime, je n'ose pas m'investir...

Il est important de savoir que quel que soit votre rapport à l'école ou votre niveau scolaire, vous êtes légitime pour participer à la vie scolaire de votre enfant.

En tant que parent d'élève, vous avez votre place à l'école. Alors n'hésitez pas à vous investir dans les actions proposées dans la classe de votre enfant ou à participer aux événements et actions de l'école.

Rapprochez-vous des autres parents et des parents élus qui sauront vous accompagner au mieux dans cette démarche.



PARENTS D'ÉLÈVES : VOS DROITS ET VOS OBLIGATIONS

Être coéducateur, cela implique un certain nombre de **DROITS** mais aussi de **DEVOIRS**.

MES DROITS :

- **DROIT D'INFORMATION** : réunions parents, rencontre avec l'enseignant, consultation du livret scolaire.
- **DROIT D'EXPRESSION ET DE PARTICIPATION** : élection des représentants des parents d'élèves. Chaque parent peut élire des représentants qui ont le droit d'assister aux conseils d'école et peuvent ainsi transmettre les questions des autres parents à l'équipe éducative, proposer d'accompagner d'autres parents dans leurs rencontres avec les enseignants, et organiser des actions collectives.

MES DEVOIRS :

Respect du **règlement intérieur de l'école** et de la **charte de la laïcité**, respect du **personnel éducatif** en faisant preuve notamment de bienveillance dans vos échanges et en justifiant des retards et absences de votre enfant.



PLUS D'INFOS :

